



OFFRE D'EMPLOI **Instructeur(rice) du droit des sols**

Le nouveau territoire Entre Bièvre et Rhône est issu de la fusion des territoires de Beaurepaire et du Pays Roussillonnais, soit 37 communes. Il est situé à 50 km au sud de Lyon.

DESCRIPTIF

Au sein du service Urbanisme de la Communauté de Communes EBER, vous assurez l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des communes.

MISSIONS

- Assurer l'examen technique et réglementaire des demandes d'autorisations du droit des sols (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager)
- Rédiger les arrêtés et autres courriers
- Accueillir, conseiller et informer le public et les professionnels
- Suivre et appliquer les évolutions réglementaires
- Travailler en transversalité avec les services communautaires
- Participer au suivi des documents d'urbanisme

PROFIL

- Maîtrise du droit de l'urbanisme et des procédures
- Rigoureux, autonome
- Qualités rédactionnelles et relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Maîtrise de l'outil informatique

CONDITIONS

Titulaire de la fonction publique de cat B ou C
Poste ouvert au contractuel(le)s
Prise de poste le 2 janvier 2020

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à envoyer par courrier ou par mail: Madame la Présidente - Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône Rue du 19 mars 1962 –38556 Saint-Maurice l'Exil Cedex. Par mail manon.tardy@entre-bievretrhone.fr Contact renseignements : brigitte.chatain@entre-bievretrhone.fr

Date limite de candidature : 29 novembre 2020.